



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

N° 21

MARS 2014

Le Venezuela entre conflit et compromis

Un mois et demi après le début des manifestations violentes qui secouent le pays, le président de la Banque centrale du Venezuela a reconnu que le pays traverse une grave crise économique, avant d'annoncer des mesures de contrôle des changes, avec pour objectif de faire baisser le taux de change entre la monnaie nationale, le bolívar, et le dollar, et surtout de peser sur le marché noir des devises. Puis une semaine plus tard, le gouvernement a procédé à une giga dévaluation du bolívar : 88 %...

Jusque là, les dirigeants, tout en admettant les pénuries, les difficultés d'approvisionnement, la corruption, en ont toujours reporté la responsabilité sur le sabotage de l'économie par leurs opposants domestiques ou étrangers. Si effectivement l'opposition fait de son mieux pour utiliser

politiquement la rétention de produits par un certain nombre d'industriels, de gros commerçants, il n'en demeure pas moins que celle-ci est d'autant plus efficace que l'économie vénézuélienne est frappée d'une double dépendance : d'abord à la mono production pétrolière, dont les revenus sont vulnérables aux variations du prix des matières premières, et ensuite à l'accroissement de sa dette extérieure, payée avec le pétrole. Cette dernière ne cesse de gonfler du fait de la persistance et même de la croissance des importations de produits alimentaires et industriels que le pays ne produit pas, mais aussi par la construction d'infrastructures indispensables à la vie du pays. On attend toujours une stratégie économique alternative de développement vers une diversification de l'économie, mais aussi une réflexion

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



sur l'usage de la manne pétrolière, sur une politique énergétique prospective, si les successeurs de Chávez veulent assurer la continuité du projet de celui-ci.

La politique sociale audacieuse, menée depuis quatorze ans, depuis l'arrivée d'Hugo Chávez au pouvoir, a permis à des millions de Vénézuéliens de sortir de la pauvreté, comme le reconnaissent les institutions spécialisées de l'ONU. Cela étant, cette amélioration tangible du niveau de vie et de la qualité de vie (santé, éducation, alimentation, logement) a pour contre partie de faire surgir d'autres demandes quantitatives et qualitatives que l'économie actuelle n'a pas la capacité de satisfaire. En outre, ces nouvelles demandes se trouvent désormais en concurrence avec les demandes consuméristes de la classe moyenne, suscitant des frustrations croissantes. Faire basculer cette classe moyenne dans l'opposition politique et fracturer la majorité populaire qui soutient le chavisme est un des objectifs de la Mesa de Unidad Democrática (Table d'unité démocratique, nom de la coordination d'opposition) pour réussir son pari de renverser le gouvernement sans passer par la case élections.

De leur côté, le Président Maduro et d'autres responsables gouvernementaux semblent hésiter face à ce défi, ne pas savoir comment éviter ce basculement potentiel et gérer politiquement la polarisation de la société vénézuélienne. Cette dernière n'est pas nouvelle, la crise de l'économie l'a exacerbée, mais dans une société peu ou pas habituée à négocier les sorties de crise, l'enjeu est de taille. La tentation du passage en force est présente dans les deux camps.

Le gouvernement oppose aux manifestants violents, en alternance, discours de disqualification et répression musclée par les corps de sécurité, et la justice sévit durement contre les manifestants – 2 000 personnes auraient comparu devant un

tribunal entre mi-février et fin mars. Puis ils reconnaissent que des excès ont été commis et font passer en jugement des membres de la Garde nationale auteurs de violences aggravées à l'égard des manifestants.

L'instabilité de la situation a incité l'Unasur à dépêcher à Caracas une mission de bons offices composée des ministres des Affaires étrangères de six Etats membres – Argentine, Brésil, Bolivie, Colombie, Equateur et Uruguay. Le ministre équatorien a résumé l'objectif de la mission : « *soutenir un régime démocratique, mais aussi écouter les personnes ou organisations politiques et sociales qui ont des divergences avec le gouvernement, tout en posant la nécessité de respecter la légitimité du gouvernement du Président Nicolás Maduro* ».

Ayant conversé avec tous les protagonistes, même les plus hostiles à un dialogue comme les étudiants, ils ont constaté que toutes les parties rejettent « *les lamentables actes de violence* » et reconnaissent « *la nécessité de modérer leur langage de façon à créer un environnement pacifié et favoriser les conversations* ». Ils ont réussi à leur faire accepter l'idée d'un dialogue, de conversations entre les parties, mais aussi la proposition d'avoir un « *témoin de bonne foi* » des dialogues et des accords conclus, de préférence l'ancien nonce apostolique, personnalité respectée par toutes les parties. Les ministres d'Unasur ont aussi lancé un appel aux deux camps pour qu'ils s'engagent à cesser toute action violente. Une fois de plus, l'Unasur a joué son rôle de garant des processus démocratiques.

Le chemin du dialogue sera certainement long et accidenté, mais pour l'instant, cette perspective prive l'opposition de son terrain d'action. Une incertitude demeure : l'attitude des Etats-Unis et quelques autres pays dont l'Espagne qui, en soutenant, les visées des groupes d'opposition, ont poussé à la déstabilisation du Venezuela.

SOMMAIRE

OCDE

Le Chili et le Mexique, champions des inégalités p. 05

OEA

Pour l'abolition de la peine de mort p. 05

Amérique latine

Face à la crise ukrainienne p. 05

Un atlas des conflits écologiques p. 06

Amérique latine / France

Tournée de Laurent Fabius p. 06

Argentine

Faire la paix avec les marchés p. 07

Trois semaines de grèves des enseignants p. 07

Argentine / France

La Présidente en visite en France p. 08

Argentine / Union européenne

Offre de dialogue séparé p. 09

Argentine / Etats-Unis

Amicus curiae favorable à l'Argentine p. 09

Bolivie

Les victimes des dictatures demandent justice p. 10

Bolivie / Brésil

La responsabilité des barrages géants brésiliens dans les inondations p. 10

Brésil

50^e anniversaire du coup d'Etat p. 11

Annonce d'investissements dans les transports publics p. 11

Standard & Poors baisse la note du Brésil p. 11

Chili

Premières mesures p.12

Colombie

La destitution de Petro est effective p. 12

Echec de Santos aux élections législatives p. 13

Accord sur le principe d'une Commission vérité p. 13

Costa Rica

Vers le second tour des présidentielles p. 14

Cuba

Nouvelle loi sur les investissements étrangers p. 14

Cuba / Etats-Unis

Accord sur les risques d'accidents pétroliers p. 15

El Salvador

La surprise du second tour des élections présidentielles p. 15

Equateur / Etats-unis

Une décision judiciaire favorable à Chevron p. 16

Guatemala / Etats-Unis

Portillo reconnaît être coupable de corruption p. 16

Mexique

Pemex laisse au privé l'exploitation de 2/3 des réserves pétrolières p. 16

Assurance chômage controversée et conséquences de la privatisation des retraites p. 17

Mexique / ONU

Refus de l'abolition de la détention préventive p. 17

Mexique / Panama

Conclusion d'un accord de libre échange p. 18

Mexique / Etats-Unis

Le Mexique, deuxième exportateur de voitures p. 18

Paraguay

Une première grève générale unitaire p. 18

Uruguay

La culture du cannabis serait confiée à l'armée p. 19

Uruguay / Etats-Unis

Accueil des prisonniers de Guantanamo p. 19

OCDE

Le Chili et le Mexique champions des inégalités

Dans un rapport publié mi-mars par l'OCDE, il apparaît que les deux seuls pays d'Amérique latine membres de l'organisation, le Mexique (depuis 1994) et le Chili (depuis 2010), sont les pays les plus inégalitaires. Le Chili est le pays le plus inégalitaire du « club des riches », devant le Mexique. Le coefficient de Gini donne un coefficient de 0,5 au Chili et de 0,46 au Mexique, alors que pour l'ensemble des pays de l'OCDE il est de 0,31.

Comparés aux autres grands pays d'Amérique latine, le Brésil fait encore moins bien – 0,55 –, l'Argentine est au même niveau que le Mexique. La Colombie est à 0,53, le Pérou à 0,44, le Venezuela à 0,4 et l'Uruguay, pays le moins inégalitaire du lot, à 0,38 selon les données publiées par la Cepal.

Les écarts de revenus entre les deux pays latino-américains et les autres pays de l'OCDE sont importants : le niveau de revenu per capita du Mexique représente le tiers du niveau moyen des pays de l'OCDE, 60 % pour le Chili. Toutefois, en termes de comparaison latino-américaine, le Chili arrive en tête, suivi

de l'Uruguay, du Brésil, de l'Argentine, et du Venezuela, puis du Mexique selon des statistiques du FMI de 2012.

La dépense publique du Mexique en matière de protection sociale est la plus basse de tous les pays de l'OCDE, soit 7,4 % du PIB, pour 21,9 % en moyenne pour l'ensemble de l'OCDE. Les dépenses sociales du Chili, 10,2 % du PIB, sont en augmentation et supérieures à l'évolution de la moyenne des membres de l'OCDE.

En ce qui concerne l'emploi, les chiffres du chômage fournis par le Mexique font apparaître une légère augmentation entre le début de la crise en 2008 et 2013, mais restent inférieurs au niveau de la moyenne de l'OCDE. Il faut toutefois préciser que le Mexique est un des rares pays de l'OCDE à ne pas avoir d'assurance chômage et que 60 % de l'emploi relève du secteur informel, deux données qui ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de l'évolution de l'emploi.

Source : *El País Internacional*

OEA

Pour l'abolition de la peine de mort

Lors de la session de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, dix Etats membres de l'OEA – Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Honduras, Panamá, Paraguay, République Dominicaine et Uruguay – plus la France, pays observateur à l'OEA, ont appelé les Etats membres de l'OEA à abolir définitivement la peine capitale qu'ils considèrent comme une pratique médiévale qui viole le droit à la vie.

Au nom des dix pays latino-américains, le représentant mexicain a déclaré que la déclaration de moratoires temporaires conduisant à une abolition totale et permanente serait une solution appropriée.

Ces dix pays ont ratifié le Protocole de la Commission américaine sur les droits Humains relatif à l'Abolition de la peine de mort, souscrit en

1990 au Paraguay. L'Equateur et le Nicaragua sont aussi signataires du Protocole qu'ils ont ratifié. D'autres pays ne l'ont pas ratifié mais ont aboli la peine de mort dans leur législation nationale.

Par contre, la Barbade, Cuba, le Guatemala, le Guyana, la Grenade, les Bahamas et Trinidad et Tobago conservent la peine de mort. Comme l'a fait remarquer la représentante d'Amnesty International, les Etats-Unis restent le pays du continent qui pratique le plus d'exécutions et où « *les condamnations à mort continuent d'être marquées par des erreurs, des discriminations raciales et un manque de respect pour la législation internationale* ».

Source : *El Nuevo Herald*

Amérique Latine

Face à la crise ukrainienne

Lors du vote à l'ONU sur la résolution présentée par l'Ukraine, avec le soutien des pays occidentaux et du Costa Rica, les pays d'Amérique latine se sont divisés. Chili, Colombie, Pérou, Mexique, Panamá, Costa Rica, Guatemala, Honduras et République domini-

caine ont soutenu le texte défendant le principe de l'intégrité territoriale et dénonçant l'illégalité du référendum du 16 mars. De manière symétrique, comme on pouvait s'y attendre le Venezuela, la Bolivie, le Nicaragua et Cuba ont voté contre la résolution. Plusieurs pays se sont

abstenus, dont le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, l'Équateur, le Paraguay et le Salvador. Ces derniers pays estiment en effet que la crise ukrainienne a des implications diplomatiques et politiques pour l'Amérique latine. Poser la question de la légalité du referendum en Crimée et, à la suite, le rattachement à la Russie, leur rappelle la situation des Malouines où en 2013 la Grande Bretagne a organisé un referendum sur l'appartenance à la Couronne. L'Argentine et quelques autres pays considèrent qu'une fois de plus les pays occidentaux utilisent un double standard. Avec le soutien à la « Révolution de Maidan » est soulevée la question du principe de soutien aux gouvernements élus démocratiquement.

Sur ce point aussi plusieurs gouvernements, au-delà de leur appréciation sur les forces en présence en Ukraine, estiment qu'un double standard est utilisé. Ils estiment abusif de justifier au nom de la démocratie l'interruption d'un processus constitutionnel. En cela, le souvenir du coup d'Etat constitutionnel au Paraguay et maintenant la situation du Venezuela est dans toutes les têtes. Quant aux abstentionnistes, leur position est fondée sur le principe, énoncé par le ministre brésilien, de « *recherche d'une solution pacifique à la crise et inviter les parties au conflit à un dialogue* ».

Source : La República

Un atlas des conflits écologiques

Fruit d'un projet européen commun aux organisations pour la justice environnementale baptisé EJOLT (Environmental Justice Organizations, Liabilities and Trade) et d'une équipe internationale coordonnée par des chercheurs de l'université de Barcelone, a été présenté un « Atlas des conflits écologiques », qui est une plateforme interactive que chacun peut consulter en ligne : www.ejatl.org.

Cet inventaire des conflits environnementaux permet de localiser les différents types de conflits, dont la plupart sont engendrés par la demande croissante en énergie et en matières premières et ressources naturelles, mais aussi de les visualiser par

type de matériaux concernés – minerais, hydrocarbures, eau ou déchets nucléaires. Plus de 300 de ces conflits sont situés en Amérique latine, où le plus grand nombre de cas documentés se trouvent en Colombie (72), Brésil (58), Équateur (48), Argentine (32), Pérou (31) et au Chili (30).

Ce projet, qui a réuni la participation de vingt-trois universités et organisations environnementales de dix-huit pays, poursuit plusieurs objectifs : rendre accessible l'information, donner une plus grande visibilité à ces conflits et développer un système coopératif d'échange et diffusion.

Source : BBC Mundo

Tournée de Laurent Fabius Amérique latine / France

A l'occasion de l'investiture de la Présidente chilienne Michelle Bachelet, le 11 mars, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères a effectué une tournée dans plusieurs pays : Argentine, Uruguay, Chili. Il s'était rendu il y a quelques mois au Pérou, en Colombie et au Panamá. Par ailleurs a été annoncée pour avril une visite officielle de François Hollande au Mexique. La diplomatie française a l'ambition de relancer les relations avec les pays de l'Amérique latine, et plus particulièrement leur versant économique. Dans le même temps, certains diplomates soulignent que les trois pays visités par le ministre présentent la particularité d'être divisés sur la vision de l'Alliance du Pacifique. Le Chili en est membre, et le gouvernement français y a le statut d'observateur, un observateur très attentif et intéressé car la zone Asie-Pacifique est la principale zone de croissance de ses exportations. Par contre, l'Argentine et l'Uruguay sont membres fondateurs du

Mercosur, auquel le Chili est associé. Le Mercosur est actuellement dans une phase de doute quant aux capacités de dépassement des intérêts de chacun des Etats membres pour aller vers des dynamiques de construction commune et les relations bilatérales entre pays membres sont assez chaotiques. Les relations extérieures du Mercosur en pâtissent, comme le montre les incertitudes autour du projet d'Accord de libre échange avec l'Union européenne, alors que les négociations entre les deux parties reprennent. La position française sur les thèmes agricoles est critiquée de manière particulièrement acerbe par l'Argentine.

A noter que les questions économiques « dures », celles de la dette argentine, des accords avec des entreprises françaises, n'ont pas été abordées, du moins officiellement.

Source : Le Monde

Argentine

Faire la paix avec les marchés

Le gouvernement argentin semble vouloir faire la paix avec les marchés de capitaux : d'abord, avec l'accord pour payer six cent soixante-dix-sept millions de dollars à cinq multinationales qui avaient gagné le contentieux porté devant le Ciadi, ensuite avec l'offre de paiement faite aux créanciers du club de Paris, puis l'élaboration d'un nouvel indice des prix permettant une véritable mesure de l'inflation pour répondre à une exigence du FMI, et enfin, ce mois-ci, la conclusion du conflit avec la société pétrolière Repsol, expropriée en 2012 et l'offre de paiement d'une indemnisation à hauteur de la valeur de 51 % des actions, soit six milliards de dollars.

L'accord avec Repsol, accepté par les actionnaires de Repsol, est en voie de ratification par le Parlement argentin (le Sénat l'a déjà accepté, les députés l'examinent en avril). Cette succession de gestes conciliateurs à l'égard des marchés de capitaux en l'espace de quelques mois – en fait depuis le remaniement ministériel de décembre 2013 – suggèrent l'éventualité d'une reprise de la levée de fonds sur les marchés internationaux et donc de l'endettement international. Cette nouvelle orientation tranche avec la politique et

le discours de ce même gouvernement depuis 2003 sur le désendettement du pays, sur l'irresponsabilité politique des gouvernements qui l'ont précédé et ont endetté le pays.

La perspective, très incertaine, d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis favorable à l'Argentine dans son conflit avec les fonds voutours, n'y est peut-être pas étrangère, de même que la nécessité de financer les projets de développement annoncés, en particulier dans le domaine énergétique, tout en maintenant pour l'essentiel la politique sociale, clé d'une adhésion populaire majoritaire.

Se défendant d'un tournant dans la politique suivie jusqu'à présent, la Présidente a affirmé que si l'Argentine n'avait pas recouru au marché international des capitaux, c'est uniquement parce que, « à cause du défaut de paiement de 2001 ce marché lui était de fait interdit et s'il ne l'était pas, c'était à des taux d'intérêt très élevés ». En tout état de cause, une des raisons de ce tournant semble être la diminution drastique des réserves monétaires du pays.

Source : BBC Mundo, Página 12, El País Internacional

Trois semaines de grève des enseignants

Le jour même de la rentrée des classes les enseignants des écoles publiques de la province de Buenos Aires (40 % des élèves du pays), et de la majorité des provinces du pays (quatorze sur vingt-trois), ont lancé un mouvement de grève qui a duré trois semaines, les négociations paritaires sur les salaires avec les gouvernements provinciaux ayant échoué à la veille de la rentrée. Ces négociations sont d'autant plus importantes que l'année a commencé avec une dévaluation et un rebond de l'inflation déjà élevée (32 % sur l'année), que de tous les fonctionnaires, les enseignants sont les plus mal payés, avec les personnels de santé, et enfin que le fédéralisme en vigueur permet aux autorités provinciales de peser sur ces négociations et ajuster les salaires des enseignants à leur guise. Le syndicat très majoritaire des enseignants de Buenos Aires (CTERA), a refusé l'augmentation de 30,9 % appliquées à seulement 20 % des enseignants proposée par le gouverneur Scioli – opposant au gouvernement et aspirant à la Présidence –, réclamant 35 % d'augmentation pour faire face à l'inflation et pour tous les enseignants.

Le conflit s'est achevé sur des augmentations substantielles de 38 % pour les jeunes enseignants, autour de 30 % pour tous les autres, sur un engagement de paiement

des journées de grève en contrepartie d'un engagement à faire rattraper les cours perdus. Les 300 000 enseignants en grève ont voté à une majorité écrasante la reprise du travail sur ces propositions.

La longue grève des enseignants est un conflit exemplaire. En effet, les enseignants ont eu le sentiment que le gouvernement fédéral, comme les gouvernements provinciaux, avaient pris le tournant de la rigueur en traitant à la légère leurs revendications, alors que, d'un côté, l'éducation a été déclarée priorité gouvernementale, et que de l'autre, il y a quelques mois, les revendications policières ont été très rapidement satisfaites. La référence à la grève policière a été présente en permanence pour exiger une égalité de traitement pour des fonctionnaires dont l'utilité sociale ne peut être contestée. L'argument du coût économique des revendications à un moment difficile pour l'économie argentine a été tout autant récusé, par la référence aux milliards de l'accord avec l'entreprise pétrolière Repsol. En outre, les enseignants ont été particulièrement atteints dans leur dignité par la campagne médiatique sur le thème « *les enfants sont pris en otage par des enseignants irresponsables* » animée par certains politiques.

Autre dimension importante : le syndicat enseignant le plus puissant et ultra majoritaire, CTERA, dont la direction soutient le gouvernement de Cristina Fernández, a conduit la grève sur mandat de ses sections locales qui sont animées par une opposition de gauche qui réclame plus de radicalité et plus d'autonomie par rapport au gouvernement national. Cette radicalité de la base a amené la direction du syndicat à ignorer la décision d'un juge enjoignant aux enseignants de reprendre le travail et à menacer le gouvernement d'une plainte à l'OIT pour entrave au droit de grève...

Ce conflit a montré jusqu'à la caricature que les institutions du système de négociation collective comme la Commission paritaire de l'enseignement sont en crise – d'autres conflits avaient antérieurement montré des blocages – et ne pouvaient être un moyen pour anesthésier les revendications, et encore moins après une dévaluation dont les effets sur l'activité économique et les salaires se font sentir.

Sources : Página 12, El País Internacional, La Jornada

Argentine / France

La Présidente en visite en France

Prenant prétexte de l'inauguration du Salon du livre de Paris, dédié aux auteurs argentins et à la culture argentine à l'occasion du centenaire de la naissance du plus parisien des écrivains argentins Julio Cortázar, la Présidente Cristina Fernández de Kirchner a effectué une visite officielle en France. La rencontre à l'Élysée a été l'occasion d'échanges sur la dette argentine et sur la situation internationale (Ukraine, Syrie, Liban).

En ce qui concerne la dette, la France a confirmé son soutien à l'Argentine dans sa confrontation avec les « fonds vautours », mais aussi, a insisté François Hollande lors de la conférence de presse commune, « nous faisons tout pour qu'au Club de Paris, là où se négocient les règlements financiers, nous puissions soutenir les démarches de l'Argentine parce que c'est notre intérêt ». Il s'agit de la renégociation de 9,5 milliards de dette publique, soit le tiers des réserves en devises de la Banque centrale d'Argentine, avec dix-neuf pays créanciers. La Présidente a beaucoup insisté sur l'intérêt réciproque des pays développés et des pays émergents à régler la question majeure de l'endettement. « L'accord de restructuration de la dette souveraine » argentine, est exemplaire et s'il est remis en cause par les fonds vautours, cela aurait « des retombées non seulement pour les Argentins, mais pour le monde entier ». Mais aussi, « c'est important pour toutes les sociétés européennes. Si nous trouvons un accord avec le Club de Paris, les entreprises européennes qui créent des emplois pour les Européens... pourront contribuer à la croissance de leurs économies nationales et à la croissance économique mondiale ». Les journalistes argentins présents ont enregistré le soutien français qu'ils considèrent comme une avancée, mais attendent la suite, à savoir sa concrétisation dans les négociations.

Pour ce qui est du développement des relations économiques, F. Hollande a affirmé qu'elles sont intenses – ce dont ne sont pas convaincus les journalistes

argentins – « avec des priorités... autour de l'énergie, de la médecine, de l'agronomie, des nanotechnologies » mais aussi « L'Argentine est le troisième partenaire commercial de la France en Amérique du Sud. La France y a d'ailleurs un excédent. C'est la raison pour laquelle la Présidente veut que nous augmentions encore nos échanges, notamment dans le transport et dans le spatial. » A noter que la Présidente a surtout insisté sur le développement du secteur pétrolier où Total est déjà présent, suggérant de possibles investissements dans les gaz de schiste.

Si les discussions sur le volet économique ont été relativement consensuelles, par contre sur le volet diplomatique international, les désaccords sont apparus clairement sur le sujet de l'Ukraine et de la Crimée. Cristina Fernandez n'a pas mâché ses mots : « L'Argentine est un pays engagé en faveur de la paix, un pays qui a toujours participé aux missions de maintien de la paix... Nous pensons que la question de l'Ukraine doit être résolue dans un cadre de négociations politiques et de paix... J'espère vraiment que la maturité, la sérénité, la responsabilité prévaudront chez toutes les parties concernées... Le point de l'intégrité territoriale, signalé par le Président, est très important sans doute. Mais il faut que les puissances pensent à ce que l'intégrité territoriale soit un principe appliqué à tous. Parce que mon pays souffre d'une atteinte à son intégrité territoriale : l'affaire des îles Malouines... Un principe fondamental pour le droit international doit être la cohésion, la cohérence. On ne peut pas parler ou défendre l'intégrité territoriale seulement pour la Crimée, et non pour les Malouines. Si on est d'accord, on soutient la souveraineté et l'intégrité de tous les pays... Si nous ne sommes pas cohérents, il n'y a pas de droit, il n'y a pas de respect, c'est alors une simple question de rapports de force. » D'après les médias argentins présents au point de presse, cette tirade de Cristina Fernández aurait agacé le Président français. A l'issue de la rencontre, la Présidente Cristina

Fernández a invité François Hollande en Argentine « *pour approfondir les liens bilatéraux* ».

Source : site de la Présidence française, Página 12

Argentine / Union européenne

Offre de dialogue séparé

A l'occasion de l'investiture de la Présidente chilienne, le vice-président de la Commission européenne, l'italien Antonio Tajani, commissaire à l'industrie, a rencontré la Présidente Cristina Fernández, pour lui transmettre une offre « *d'établissement d'un dialogue direct* », prenant ainsi la suite des offres de négociation séparée avec les autres pays du Mercosur. De son côté la Présidente a rappelé la nécessité de l'ouverture des frontières de l'UE aux produits agricoles ayant une valeur ajoutée en provenance de l'Argentine, rappelant ainsi que le commerce

des produits agricoles est le principal point de friction dans le débat sur l'accord de libre échange entre Mercosur et UE, surtout du côté argentin. Le représentant de la Commission a suggéré l'organisation d'un voyage de la Présidente en Europe pour discuter avec les principales chambres de commerce et, en retour, l'envoi en Argentine d'une délégation d'hommes d'affaires européens pour examiner les nouvelles opportunités d'investissement.

Source : Página 12

Argentine / Etats-Unis

Amicus curiae favorable à l'Argentine

Le gouvernement des Etats-Unis a présenté à la Cour Suprême un document – Amicus curiae – soutenant la position du gouvernement argentin dans le contentieux qui l'oppose aux fonds d'investissement spéculatifs, les « fonds vautours ». Dans son memorandum, le Département de la justice développe une argumentation contre l'autorisation accordée à ces fonds spéculatifs pour rechercher des informations sur les actifs et les comptes de l'Argentine à l'étranger avec l'objectif de les faire mettre sous séquestre. Le procureur général des Etats-Unis avertit des conséquences diplomatiques et économiques pour les Etats-Unis que fait courir le soutien à l'instrument juridique autorisant NML Capital à récupérer ces données. Il soutient que «

permettre la poursuite de l'examen des biens d'un pays étranger par les tribunaux des Etats-Unis pourrait miner la loi de souveraineté d'un Etat étranger... et pourrait entraîner une réciprocité de traitement pour les Etats-Unis devant des tribunaux étrangers ».

Cela étant, l'Amicus curiae ne porte pas sur le contentieux principal, celui du refus de NML Capital d'entrer dans la renégociation de la dette argentine et exiger le paiement de celle-ci, que la Cour Suprême doit aussi examiner ultérieurement. Il s'agit uniquement de la possibilité de mettre sous séquestre des biens argentins pour garantir éventuellement le paiement exigé.

Source : Página 12

Bolivie

Les victimes des dictatures demandent justice

Les victimes des violations des droits de l'Homme sous les régimes militaires dictatoriaux qui se sont succédés entre 1964 et 1982 demandent qu'ils ne soient pas condamnés à l'oubli, qu'ils ne soient pas « effacés de l'histoire ». En effet, les gouvernements successifs, depuis le rétablissement de la démocratie, ne se sont guère empressés de rendre justice aux victimes et font même une lecture sélective de la justice, selon une chercheuse d'Amnesty International. Au cours de ces dix huit années, 150 personnes ont disparu, au moins 200 ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires, 5 000 ont été emprisonnées arbitrairement et torturées pour la plupart, et des milliers ont été obligées de s'exiler.

Aujourd'hui 'hui un des problèmes principaux que rencontrent les victimes ou leurs familles, pour faire reconnaître leur condition de victimes de la répression, est l'impossibilité

d'accéder aux archives militaires qui sont toujours classifiées. La Bolivie, contrairement au Chili ou à l'Argentine, n'a connu aucune Commission vérité, réclamée par les victimes, et les procès de responsables de violations des droits humains sont l'exception. Il y a dix ans, la loi 2640 de mars 2004 établissait un processus de réparation économique et morale.

C'est la seule tentative de reconnaissance des victimes, mais son application laisse beaucoup à désirer : moins du tiers des 6 000 personnes qui ont demandé à être reconnues comme victimes ont réussi à obtenir cette reconnaissance. Et ces derniers, huit ans après l'adoption de la législation, n'avaient reçu que 20 % de l'indemnisation légale.

De cette manière, les crimes commis par ces régimes militaires dictatoriaux continuent de bénéficier de l'impunité.

Source : *El País Internacional*

Bolivie / Brésil

La responsabilité des barrages géants brésiliens dans les inondations

Des représentants des gouvernements bolivien et brésilien se sont réunis pour examiner l'impact des barrages Jirau et Santo Antônio, respectivement à 80 et 120 kilomètres de la frontière du côté brésilien, sur les causes et l'aggravation des inondations en Amazonie bolivienne qui, au cours des derniers mois, ont fait plus de soixante morts dans les départements du Beni, du Pando (Nord et Nord Est du pays) et du Nord du département de La Paz.

En 2007, avant la construction de ces barrages, plusieurs organisations écologistes de Bolivie et du Brésil, des chercheurs, avaient tiré la sonnette d'alarme et averti en particulier le gouvernement bolivien des possibles effets négatifs sur la population de toute cette zone de l'Amazonie. Malgré tout, les barrages furent construits, mis en eau et commencèrent à fonctionner et aujourd'hui les populations de l'Etat de Rondônia du côté brésilien et du Beni sont régulièrement affectées par des inondations. En janvier-février, le département du Beni a été particulièrement touché avec 300 000 sinistrés. Dans ce département d'élevage, 200 000 têtes de bétail en sont mortes faute de pouvoir se nourrir et se

protéger de la montée des eaux, et des milliers d'hectares de terres agricoles et de cultures ont été perdus.

Ce débat sur l'impact des barrages géants intervient alors que le gouvernement bolivien a l'intention d'en construire un lui aussi dans le Beni, dans une zone actuellement inondée. Ce barrage, prévu pour produire 980 mégawatts, permettrait à la Bolivie d'exporter de l'électricité, raison pour laquelle le gouvernement tient à son exécution et a rencontré ses homologues brésiliens pour évaluer les risques du côté brésilien. Les ravages des inondations récentes pourraient amener les deux pays à redimensionner le projet.

En attendant, les protecteurs de l'environnement boliviens font l'inventaire des dégâts pérennes, en particulier sur les espèces de poissons. Ils estiment que « *la Bolivie est en mesure d'exiger un audit environnemental international pour évaluer l'impact actuel, les risques et conséquences futures de l'altération de l'hydrologie du río Madeira* » mais aussi « *d'exiger une indemnisation* ».

Source : *Página 12*

BRESIL

50^e anniversaire du coup d'Etat

Le 50^e anniversaire du coup d'Etat de 1964 qui a permis l'installation d'une très longue dictature a coïncidé avec le début de la dernière phase des travaux de la Commission de la Vérité, créée en mai 2012 à l'initiative de la Présidente Dilma Rousseff, et dont les travaux doivent se conclure en décembre prochain. Le président du Mouvement Justice et Droits Humains a déclaré à l'AFP que « *la Commission de la Vérité est la dernière opportunité pour faire toute la lumière sur [l']histoire [du Brésil] : son rapport final sera une avancée ou enterra à jamais la question de la mémoire* ». En effet, à la faveur de la transition à la démocratie à partir de 1985 et de la loi d'auto amnistie des militaires, les « élites » ont fait le pari de l'oubli, accréditant l'idée d'une dictature « molle » et la majorité de la population, qui a moins de trente ans, ignore tout de cette période.

La Commission a réalisé une radiographie de la répression, montrant l'existence de centres de tortures jusque dans les universités. Le Brésil reconnaît officiellement 400 morts et disparus, victimes de la répression du régime militaire, contre 30 000 en Argentine et 3 200 au Chili, mais la Commission de la vérité a déjà indiqué que le nombre réel de victimes pourrait bien être infiniment supérieur, car il y a eu de

nombreux morts anonymes en particulier parmi les populations indigènes ou paysannes. En effet, au moment du coup d'Etat, la mobilisation des organisations rurales pour une réforme agraire était très forte et l'extermination de ces organisations a été systématique.

Selon le groupe « Jamais plus de Torture », « *les avancées de la Commission de la Vérité sont très timides, les archives n'ont toujours pas été ouvertes. Nous savons peu de choses de cette période, y compris nous qui avons été emprisonnés, qui avons passé la plus grande partie de notre temps les yeux bandés, qui avons été torturés et qui avons survécu. Ne pas savoir est pour nous une forme de permanence de la torture* ». Les familles des victimes considèrent que la Commission est a priori limitée car elle est assujettie à la loi d'Amnistie de 1979 qui empêche de juger les répresseurs. La loi d'Amnistie a été ratifiée en 2010 par la Cour Suprême du Brésil, en dépit d'une sentence de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme qui l'a déclarée sans effets juridiques. Malgré ces entraves, un groupe de magistrats essaie de contourner la loi en ouvrant des procédures administratives et en demandant l'ouverture de procès contre les répresseurs.

Sources : *La República, Página 12*

Announced'investissements dans lestransports publics

La Présidente Dilma Rousseff a annoncé mi-mars un nouveau train d'investissements d'un montant équivalent à 1,6 milliard de dollars destiné à l'amélioration des transports publics dans sept grandes villes du pays, dont la capitale Brasilia. Le projet est de construire de nouvelles lignes de métro, de trains, de bus en intermodalité, pour « *répondre aux demandes d'une population qui veut une meilleure qualité de vie* ». Ces investissements dans les transports publics seront confiés aux gouvernements régionaux et aux conseils municipaux, encouragés à élargir leurs réseaux de transport collectif sûr et rapide, à des tarifs justes.

Dans sa déclaration, la Présidente n'a pas fait référence aux manifestations massives de juin dernier, focalisées justement sur les revendications d'amélioration des services publics, particulièrement dans le transport, l'enseignement et la santé. Toutefois, les récentes manifestations de Rio de Janeiro pour protester contre l'augmentation du ticket de bus, ont vraisemblablement fait office de piqure de rappel.

Source : *Página 12*

Standard & Poors baisse la note du Brésil

L'agence de notation américaine Standard & Poors a dégradé la note du Brésil de BBB à BBB-, soit la note la plus basse de l'évaluation du risque de solvabilité, juste avant l'attribution de la note « spéculatif ». L'agence justifie l'abaissement de la note par une combinaison de facteurs : détérioration de la situation fiscale,

aggravée par la possibilité que la politique fiscale reste faible dans un contexte de croissance modérée au cours des prochaines années, une capacité d'ajustement limitée de cette politique avant les élections présidentielles d'octobre prochain et l'affaiblissement des comptes extérieurs du Brésil. Standard & Poors

a aussi dégradé la note des entreprises d'Etat Petrobras et Electrobras ainsi que celle de treize banques et institutions financières brésiliennes.

Parmi les facteurs négatifs, S&P pointe une inflation estimée à un peu plus de 6 % annuels, le maintien de taux d'intérêts élevés – supérieurs à 10 % – mais des contraintes extérieures pèsent aussi sur l'économie brésilienne : la crise vénézuélienne et la situation tendue de l'Argentine, deux pays grands importateurs de produits brésiliens,

ainsi que la décélération de l'économie chinoise qui touche la balance commerciale qui a déjà accumulé un déficit de plus de 6 milliards de dollars au premier trimestre de l'année. Par ailleurs, S&P critique aussi la faiblesse de l'investissement productif et, symétriquement le modèle brésilien fondé sur l'incitation à la consommation.

Source : *El País Internacional*

Chili

Premières mesures

Dès le lendemain de son entrée en fonction, la Présidente Bachelet a envoyé au Parlement un projet de loi restaurant le principe d'aides financières permanentes aux plus pauvres et aux retraités. Consistant en un bon d'une valeur de 72 dollars attribué deux fois par an pour les familles, en mars (début de l'année scolaire) et en août (au cœur de l'hiver), et une fois en hiver pour les retraités, cette mesure sociale instaurée sous sa première présidence avait été supprimée par Piñera. Un million six cent mille familles devraient en bénéficier. Dans le cadre d'un programme de lutte contre les inégalités, au delà de ces mesures d'assistance, la Présidente entend aussi promouvoir de nouveaux droits en particulier pour les enfants et les adolescents.

Deux semaines plus tard, a été annoncée l'annulation des décrets d'application de trois textes législatifs adoptés par la précédente Assemblée et concernant l'éducation. Il s'agit de textes sur le financement de l'enseignement supérieur, la gestion de l'enseignement et l'agence nationale de formation des enseignants. Le porte parole du gouvernement a justifié cette décision car « *fondamentalement ils sont en contradiction avec les principes de*

la réforme de l'enseignement proposée par la Présidente. Ensuite parce qu'ils établissent des normes de régulation insuffisantes pour améliorer la qualité de l'enseignement et parce qu'ils sont conçus sur la base d'une conception selon laquelle l'enseignement est un objet de consommation et non un droit social ». Camilla Vallejo, une des quatre jeunes députés issus du mouvement étudiant, s'est réjouie de cette décision, car cette loi de financement de l'enseignement supérieur « *faisait le pari de l'approfondissement de la logique d'endettement des étudiants et ne garantissait pas la gratuité* ».

A cela s'ajoute l'abrogation du projet de loi sur les végétaux (ou « Loi Monsanto » qui régleme la propriété intellectuelle sur les semences) et la restauration des prérogatives de la Commission de l'Education en matière de promotion et carrière professionnelle des enseignants au niveau municipal (loi sur la carrière des enseignants).

Toutes ces mesures étaient incluses dans le projet de la Présidente pour les cents premiers jours de sa présidence.

Sources : *Página 12, BBC Mundo*

Colombie

La destitution de Petro est effective

Début mars, le Conseil d'Etat a confirmé la validité juridique de la décision de destitution de Gustavo Petro, maire élu de Bogotá, par le procureur général du tribunal administratif, décision prise en décembre dernier et non appliquée pour cause d'appels du maire lui-même demandant la suspension de sa destitution et de sa privation de droits électifs pendant quinze ans, mais aussi de citoyens demandant que soit respecté le vote populaire. Le Conseil d'Etat a estimé que des tiers n'étaient pas habilités à former un recours contre une décision disciplinaire et que la demande de protection formée par Petro n'était

pas non plus le recours légal adéquat.

Quelques jours plus tard, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), dépendant de l'OEA, s'adressait au gouvernement colombien en lui demandant de suspendre immédiatement la décision du procureur afin de garantir les droits politiques du maire et de lui permettre de remplir le mandat pour lequel il a été élu jusqu'à son terme (2015).

A cela, le Président Juan Manuel Santos a répondu en confirmant la destitution de Petro et en annonçant que son gouvernement « *n'acceptait pas les mesures de protection*

ordonnées » par la CIDH, se félicitant que « la justice colombienne ait agi de manière transparente, efficace et opportune » lors qu'elle a dû évaluer la sanction à infliger à Petro, et que donc l'intervention d'un tribunal international n'avait pas lieu d'être. Affirmant « agir conformément à la Constitution et à la législation, en défendant les institutions » et tout en demandant que « soient défendus les droits du maire Petro », Santos a aussitôt procédé à la désignation de l'actuel ministre du Travail pour prendre en charge la Mairie de Bogotá. Du coup, le referendum révocatoire contre Petro a été annulé. Celui-ci cependant ne se considère pas encore vaincu, il a décidé de porter la situation devant la Cour Interaméricaine des droits de l'Homme.

La décision de Santos de ne pas se conformer à la mesure prescrite par la CIDH constitue une rupture avec une position historique de la Colombie, de respect de ses obligations internationales créées par l'adhésion aux traités; sa Cour Constitutionnelle

a en effet établi que les mesures prescrites par la CIDH sont obligatoires et que la Constitution colombienne reconnaît les instruments internationaux comme partie de son droit interne. Cette décision de Santos contribue à l'érosion du capital politique du Système interaméricain des droits de l'Homme.

Le choix du Président Santos de ne pas respecter la décision de la CIDH est à replacer dans le contexte de campagne électorale. Santos, qui joue sa réélection en mai prochain, a visiblement fait le pari qu'il courrait moins de risques en s'aliénant la gauche que la droite, radicalement opposée à Petro et la politique qu'il représente. Juste avant les élections législatives, il avait pourtant affirmé qu'il se conformerait à la décision de la Commission. Mais, ayant subi un revers électoral, son engagement de défense du pluralisme politique pour le rétablissement de la paix, a fait long feu.

**Sources : BBC Mundo,
El País Internacional, Proceso, Página 12**

Echec de Santos aux élections législatives

Le paysage politique de la Colombie a été bousculé par les élections législatives : le parti du Président Santos, tout en restant le premier parti du pays, derrière celui des abstentionnistes (56 % des électeurs inscrits) toutefois, a perdu sa majorité absolue à l'Assemblée et perdu des sièges au Sénat, au bénéfice du nouveau parti de l'ex-président Uribe, le Centre démocratique. Celui-ci, deuxième parti du pays, n'a pas cependant suffisamment d'élus au Sénat ou à la Chambre pour mettre en échec les initiatives législatives de Santos qui, s'il réussit à se faire réélire à la présidence le 25 mai prochain, devra négocier des alliances pour faire approuver ses initiatives législatives, puisqu'il a perdu la majorité absolue. Pour ce qui est du processus de paix, il devrait pouvoir compter sur les élus du Parti vert et du Pôle démocratique alternatif (PDA), qui soutiennent le processus de négociation de la Havane, pour s'assurer une majorité. Cependant, la discipline de vote n'étant pas la règle chez les parlementaires colombiens, un petit groupe de parlementaires très disciplinés, très motivés, comme celui

d'Uribe, élu au Sénat, pourrait réussir à bloquer des réformes constitutionnelles, comme le cadre juridique pour la paix et les lois d'application du processus de paix. D'autant que l'arrêt des négociations de paix est le point principal du programme du Centre démocratique et le retour à la guerre pour éradiquer la guérilla.

Le haut niveau d'abstention, le plus haut depuis vingt ans, est interprété comme le résultat du caractère non obligatoire du vote. S'y ajoute le nombre élevé d'électeurs ayant voté blanc ou nul, en forte augmentation – 10 à 11 % –, suggérant une désaffection majeure des citoyens. La perte d'audience du PDA et des petites formations de la gauche radicale témoigne d'une crédibilité érodée envers une possible alternative, les perspectives de paix étant encore assez éloignées et l'épisode de la destitution du maire de Bogotá a certainement laissé des traces.

**Sources : BBC Mundo,
El País Internacional, IPS, Página 12**

Accord sur le principe d'une Commission vérité

Fin mars, le principal négociateur gouvernemental aux « dialogues de paix » de la Havane a annoncé que le gouvernement de Colombie était favorable à la proposition de création d'une « Commission de la vérité » sur le conflit armé, avancée il y a huit mois par les négociateurs de la guérilla, une fois signé

l'accord de paix, comme moyen de mise en œuvre de la paix.

Lors de cette même séance de négociations, la guérilla s'est montrée « optimiste » quant à l'avancée des dialogues et a remercié l'ex-président Ernesto Samper (1994-1998) de sa proposition que la Colombie

reçoive des prisonniers de Guantánamo en échange de la libération par les Etats-Unis de deux chefs de la guérilla des Farc emprisonnés aux Etats-Unis. Pour le négociateur des Farc, Samper fait ainsi preuve de « *générosité, de*

conscience humanitaire et d'un engagement cohérent envers la paix en Colombie ».

Source : *El Nuevo Herald*

Costa Rica

Vers le deuxième tour des présidentielles

Le Costa Rica s'est retrouvé dans une situation politique sans précédent dans son histoire. Johnny Araya, maire sortant de la capitale, et candidat du parti au pouvoir, le PLN a décidé de renoncer à se présenter au second tour de l'élection présidentielle où il devait affronter début avril le candidat du Parti d'action citoyenne (Pac), Luis Guillermo Solis arrivé en tête au premier tour. Araya, invoquant le principe de réalité, a justifié cette décision par souci de « réalisme » quant à l'appui des électeurs. En effet, selon un sondage réalisé par un hebdomadaire, 62 % des électeurs seraient déjà déterminés à voter pour le Pac,

alors que le PLN ne recueillerait que 20 % des suffrages. Au premier tour, Solis avait obtenu 30,64 % des voix et Araya 29,71 %.

Toutefois, la Constitution du Costa Rica ne prévoyant pas ce cas de figure, les autorités électorales du pays, estimant qu'il s'agit d'un fait politique et non juridique, ont maintenu l'élection présidentielle du 6 avril et le bulletin de vote portera deux cases avec, respectivement, les noms d'Araya et de Solis.

Source : *BBC Mundo, El País Internacional*

Cuba

Nouvelle loi sur les investissements étrangers

Réunie en session extraordinaire, l'Assemblée nationale a approuvé à l'unanimité une nouvelle loi sur les investissements étrangers, qui remplace celle de 1995 qui avait facilité la création d'entreprises mixtes avec la participation de capital étranger. La nouvelle loi, qui vise à offrir « *facilités, garanties et sécurité légale* » aux investisseurs étrangers, prévoit l'exemption d'impôts sur les profits des entreprises pendant les huit premières années. Ensuite, le taux d'imposition serait de 15 % – contre 30 % actuellement – mais pour ceux qui réinvestiraient leurs profits à Cuba, la mesure d'exemption serait maintenue. Les investissements étrangers seront possibles dans tous les secteurs de l'économie sauf la santé, l'éducation et la défense nationale. Les entreprises étrangères investissant dans l'île n'auront pas la faculté d'embaucher librement, elles devront continuer de passer par les agences de l'emploi de l'Etat dont le fonctionnement est très contesté, accusées de corruption. Par ailleurs, la loi permet, implicitement, l'investissement dans l'économie de Cubains résidant à l'étranger.

La loi a été présentée comme un nouveau volet des réformes économiques destiné à relancer l'économie cubaine, le premier volet – avec la création d'auto-entrepreneuriat, la

création de coopératives de production et de services, la restructuration des entreprises de l'Etat – n'ayant pas vraiment réussi à relancer l'emploi, la productivité et la croissance, faute d'investissements étrangers. Des économistes cubains font remarquer que par rapport à la décennie antérieure, le nombre d'entreprises mixtes a diminué de moitié, passant de quatre cents en 2002 à environ deux cents aujourd'hui. Les causes de cette rétraction sont attribuées au manque de sécurité juridique des entreprises, à la politique peu claire du gouvernement favorisant les investissements chinois ou vénézuéliens aux dépens des autres investisseurs, mais aussi aux retombées politiques et juridiques des campagnes contre la corruption. Ces mêmes économistes estiment que la crise politique et économique qui secoue le Venezuela a accéléré le processus d'adoption de la loi, de crainte qu'un nouveau choc économique, à l'instar de celui de 1991, vienne frapper le pays, avec la perte éventuelle de son principal soutien. Il convenait d'urgence de diversifier les sources d'investissement et les relations économiques.

Sources : *BBC Mundo, El País Internacional*

Cuba / Etats-Unis

Accord sur les risques d'accidents pétroliers

Cuba et les Etats-Unis ont conclu un « *Accord sur les procédures communes à observer pour faire face aux accidents pétroliers dans la Caraïbe* », prévoyant la possibilité pour les embarcations gouvernementales, troupes des gardes frontières de Cuba et le Service des gardes côtes des Etats-Unis avec vedettes rapides et avions puissent pénétrer dans les eaux territoriales de l'un ou l'autre, pour éviter ou

lutter contre un accident pétrolier, une marée noire. Cet accord s'inscrit dans un accord plus large incluant tous les pays du bassin Caraïbe à proximité des champs pétrolifères mexicains ou étasuniens, comprenant outre Cuba, Bahamas, Jamaïque, Etats-Unis et Mexique, pour la coordination des actions d'urgence en cas de marée noire.

Source : *El Nuevo Herald*

El Salvador

La surprise du second tour des élections présidentielles

Les résultats du premier tour des élections présidentielles, avec 48,9 % des voix pour le candidat du Front farabundo marti pour la libération nationale (FMLN) et 38,9 % pour celui de l'Alliance républicaine nationaliste (Arena), puis les sondages de l'entre deux tours, semblaient indiquer une victoire facile du candidat du FMLN, l'ancien chef guérillero Sánchez Cerén, au second tour.

Ce résultat annoncé répondait à un ensemble de facteurs : les programmes sociaux mis en œuvre par le FMLN au pouvoir ont accru sa popularité, et sa campagne électorale a fait le reste, d'autant que Arena était confrontée à une grave crise interne et de crédibilité dans l'électorat. En effet l'ex-président Flores, directeur de campagne du candidat d'Arena est accusé de corruption à hauteur de 10 millions de dollars, pour avoir conservé à son profit un don de 19 millions de dollars du gouvernement de Taïwan. En outre, il semble que l'électorat était disposé à ignorer le passé de chef de la guérilla du candidat du FMLN Sánchez Cerén, et à redonner sa confiance au FMLN, d'autant que la trêve avec les « maras », ces groupes ultra-violents qui ont fait du Salvador un des pays les plus violents au monde, est leur œuvre et qu'elle a permis une décade de la criminalité et de l'activité de ces bandes pour la plus grande satisfaction de la population. Les membres des « maras » avaient d'ailleurs menacé de rompre la trêve si le candidat d'Arena, partisan de la guerre à outrance contre la délinquance, était élu.

Le second tour a surpris tout le monde : à l'issue du dépouillement, les deux candidats n'étaient séparés que d'un peu plus de 6 000

voix. L'un et l'autre se proclamant vainqueur, pendant plusieurs jours il fut question de recompter tous les bulletins de vote, jusqu'à ce que le Tribunal Suprême électoral reconnaisse la victoire de Sánchez Cerén, sous les protestations d'Arena qui a d'abord souhaité l'annulation de l'élection avant d'accepter sa défaite. Cependant, l'atmosphère de violence et de revanche entretenue par les partisans d'Arena pendant la campagne et dans l'attente des résultats, allant jusqu'à appeler les forces armées à l'insoumission, ont suscité de sérieuses inquiétudes dans la population, expliquant le résultat tout autant que la démobilisation de l'électorat de gauche persuadé d'une victoire annoncée.

A la suite de ce résultat étonnant, le Président élu a immédiatement tenté de rassurer ceux qui n'avaient pas voté pour lui, en les assurant, comme les électeurs du FMLN, de son intention de gouverner pour tous, pour construire et développer le pays, confirmant sa volonté de paix et de réconciliation. Il a invité Arena et ses partisans à travailler ensemble à un grand projet national et a aussitôt proposé de convoquer un dialogue national réunissant patronat, travailleurs, etc., pour créer un environnement de paix et tranquillité. Son gouvernement, a-t-il souligné, respectera la Constitution et les lois, garantira la liberté religieuse, la liberté du travail, de la presse, des entrepreneurs, ainsi que le droit à la propriété. Il a affirmé la volonté de faire participer les citoyens à la construction des politiques publiques.

Sources : *El País Internacional, BBC Mundo, Página 12, IPS*

Equateur / Etats-Unis

Une décision judiciaire favorable à Chevron

Le contentieux judiciaire entre l'Etat équatorien et la multinationale pétrolière américaine Chevron a connu un nouveau rebondissement, en conclusion du procès intenté par Chevron devant un tribunal de New York. Ce dernier a en effet estimé que la condamnation de Chevron à payer une indemnisation de 9,5 milliards de dollars pour cause de contamination d'une zone de l'Amazonie pendant plusieurs décennies, avait été acquise de manière frauduleuse, par des rapports falsifiés sur l'environnement et la subornation d'un juge. Cela étant, le juge

new yorkais, qui reconnaît la contamination, n'annule pas la sentence condamnant Chevron à indemnisation mais empêche qu'elle puisse être exécutée par n'importe quel tribunal américain ou qu'elle le soit par les tribunaux du Canada, du Brésil ou de l'Argentine, pays où l'entreprise possède des actifs.

Chevron se félicite de cette décision judiciaire et espère qu'elle découragera des pays tiers – Canada, Brésil, Argentine – de faire exécuter la sentence initiale.

Source : *El País Internacional*

Guatemala / Etats-Unis

Portillo reconnaît être coupable de corruption

L'ex-président Alfonso Portillo (2000-2004), extradé aux Etats-Unis, a reconnu devant un tribunal de Manhattan être coupable d'association illicite à fin de blanchiment d'argent. Les Guatémaltèques ont été très surpris de cet aveu de culpabilité, car aussi longtemps qu'il était poursuivi sur le sol guatémaltèque, Portillo a nié avec véhémence, affirmant qu'il était victime de persécutions politiques pour avoir refusé de soutenir la politique américaine en Irak et en Afghanistan.

Portillo a avoué qu'il avait effectivement reçu 2,5 millions de dollars en échange de la reconnaissance diplomatique de Taïwan

par le Guatemala et a admis qu'il était alors parfaitement conscient d'agir en marge de la loi.

Cela étant, d'après la presse locale, Portillo n'est pas le seul politique guatémaltèque ayant succombé aux sirènes des dollars taïwanais, mais la condamnation attendue de l'ex-président et l'attention portée par la justice américaine à l'égard de la corruption au Guatemala, permettront peut être de s'attaquer à l'impunité des politiques dans ce domaine.

Source : *El País Internacional*

Mexique

PEMEX laisse au privé l'exploitation de 2/3 des réserves pétrolières

A la suite de la réforme énergétique adoptée en décembre 2012, et conformément à celle-ci, avant d'ouvrir les enchères de blocs pétroliers et gaziers aux entreprises privées, l'entreprise PEMEX a demandé au Secrétariat à l'énergie de maintenir son exclusivité d'exploitation sur un tiers des zones dotées de ressources potentielles de pétrole et de gaz.

Le Mexique dispose de ressources potentielles en pétrole, gaz et hydrocarbures non conventionnels estimées à 112 milliards 800 millions de barils. PEMEX a obtenu l'exclusivité sur une zone susceptible de produire 34 milliards 500 millions de barils. Les blocs disponibles pour les investisseurs privés sont attractifs car ils représentent un potentiel de production légèrement supérieur à la production du Mexique depuis cent dix ans.

La demande d'exclusivité de PEMEX comprend des zones déjà en cours d'exploration proches d'infrastructures existantes et qui représentent un risque géologique et technique bas, mais aussi des zones connues pour avoir des réserves pétrolières mais non encore explorées, mais où le risque technique et géologique est assez moyen. En ce qui concerne les champs en production, PEMEX a demandé l'exclusivité sur 83 % des réserves prouvées. De par la loi, PEMEX continuera à exploiter les gisements actuels de l'Etat de Campeche (Sud-Est), qui produisent plus de la moitié de la production totale actuelle de pétrole et de gaz du Mexique.

Cela étant, selon le texte de loi, PEMEX doit faire la preuve de sa capacité technique et financière pour explorer et extraire les

hydrocarbures des blocs sélectionnés. Le Secrétariat à l'énergie et la Commission nationale des hydrocarbures décidera ensuite si PEMEX conserve son exclusivité sur ces

champs ou si la collaboration de « l'initiative privée » est nécessaire pour leur exploitation.

Sources : *La Jornada, El País Internacional*

Assurance chômage controversée et conséquences de la privatisation des retraites

Seul des pays de l'OCDE à ne pas avoir d'assurance chômage, le Mexique a fait adopter par la chambre des députés l'institution d'une prestation d'allocation chômage. Toutefois, cette décision, qui rencontre une forte réticence du Sénat, n'a pas été accueillie avec satisfaction ni par les syndicats indépendants ni par les parlementaires du PRD (centre- gauche) car, faute de fonds publics, le financement de la mesure se fera par un tour de passe passe. Le programme d'allocation de chômage sera financé par des fonds prélevés sur le Fonds National du Logement des Travailleurs (INFONAVIT), alimenté par des cotisations des employeurs et des salariés.

Lorsqu'à l'automne de 2013, le Président Peña Nieto avait annoncé la création d'un système d'assurance chômage mais aussi d'un système de pension de retraite universel pour les plus de 65 ans, il avait donné des réponses floues sur le mode de financement tout en suggérant que l'une et l'autre mesures seraient financées en imposant les riches...

Le programme prévoit que les salariés qui n'ont pas travaillé depuis quarante-cinq jours, n'ont aucun revenu et participent à des programmes de formation et d'emploi, pourront avoir droit à l'assurance chômage, à partir de janvier 2015. Cela étant, le montant de l'allocation, soit un cinquième du salaire minimum, ressemble plus à une aumône qu'à une garantie.

En outre, le « pompage » de 60 % des fonds d'INFONAVIT, même si les responsables affirment que cela ne le décapitalisera pas, est assuré de peser sur l'accès au logement social. Ainsi, alors que 22 millions de salariés ayant cotisé devraient avoir accès à un logement

social, pour l'instant seuls 5,2 millions sont éligibles.

Quant aux retraites, le système existant panache deux systèmes : un collectif et solidaire dans deux versions – l'une pour les fonctionnaires ou salariés de l'Etat, l'autre pour les salariés du privé – et un relevant du principe assurantiel individuel avec apports à des fonds de pension. La Cour des comptes de la Fédération vient d'alerter les élus sur l'état du système de pension individuel qu'elle considère comme un risque pour les finances publiques car la majorité des salariés concernés ont la garantie de recevoir en guise de pension entre 35 % de leur salaire de base pour le privé, et 65 % pour le secteur public et les caisses de retraite sont en déficit croissant, un déficit qu'il faut éponger sur le budget de l'Etat. La moitié des fonds du Système d'épargne retraite (SAR) – équivalents à 12,9 % du PIB – est actuellement investi dans la dette publique. Les fonds de pension (AFORE) qui sont sensés gérer les comptes individuels, ont obtenu des profits nets de 12 milliards de pesos en 2013, grâce aux commissions qu'ils prélèvent, alors que l'épargne des salariés a subi des pertes atteignant 139 milliards de pesos. Témoignant devant le Congrès à l'occasion du débat, l'Institution nationale de gestion du système d'épargne retraite (CONSAR) vient par ailleurs d'informer que ses fonds n'ont pas augmenté du fait de la crise, au contraire, car les salariés ont retiré 8 milliards de pesos ne laissant plus en caisse que 5 milliards de pesos pour les futures retraites.

Sources : *Mexican Labor News and Analysis, El País Internacional*

Mexique / ONU

Refus de l'abolition de la détention préventive

Après l'examen périodique universel sur les droits humains réalisé en 2013 au Mexique, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies avait recommandé au gouvernement mexicain d'abolir la pratique de la détention préventive au niveau fédéral. Le gouvernement mexicain a décidé une fois de plus de s'y opposer et de ne pas respecter ses obligations internationales en matière de droits humains.

Le ministère des Affaires étrangères a justifié le rejet de la recommandation au nom de la conviction que la détention préventive est limitée à des cas véritablement exceptionnels, au titre de la protection de la vie, de l'intégrité des personnes et des biens ou éviter que le suspect se soustraie à la justice. La vice ministre de l'Intérieur, chargée des droits de l'Homme, a tenté de minimiser la pratique de la

détention préventive et a avancé l'existence de projets de lois visant à réduire le délai maximal de cette forme de privation de liberté de quatre-vingts à trente-cinq jours.

Cette pratique, totalement attentatoire aux droits humains, a été intégrée au texte de la Constitution à l'occasion de la réforme de la justice de 2008. Elle consiste à emprisonner, ou à reclure à leur domicile, avec l'objectif supposé de recherche de preuves, des individus qui n'ont même pas été mis en examen et donc a priori innocents. Elle permet des abus discrétionnaires, des abus contre les détenus, tels que l'obtention de preuves par tous les

moyens, d'aveux acquis par la torture ou par des pressions sur les familles, introduisant des distorsions irréparables au processus judiciaire, comme l'a montré l'expérience des dernières années.

De fait la détention préventive à la mexicaine sert uniquement à masquer les insuffisances des agents du ministère Public et des organismes policiers, soit par manque de ressources scientifiques, soit par manque de rigueur et de formation professionnelle des personnels, ou une combinaison de tout cela.

Source : *La Jornada*

Mexique / Panama

Conclusion d'un accord de libre échange

Le Mexique et le Panamá ont conclu un accord de libre échange qui est le prélude à une intégration du Panamá à l'Alliance du Pacifique, intégration régionale formée actuellement par le Mexique, la Colombie, le Pérou et le Chili, car les nouvelles adhésions à l'Alliance sont conditionnées par l'existence d'un traité de libre échange avec un de ses membres.

A l'heure actuelle, si les flux commerciaux entre les deux pays ont augmenté entre les deux pays, surtout au bénéfice du Mexique qui exporte au Panamá des automobiles,

des médicaments, des téléviseurs et des minerais, les investissements mexicains au Panamá leur sont deux fois supérieurs. La part du Panamá dans le commerce extérieur mexicain est très réduite. L'accord apparaît donc comme essentiellement un élément de la construction de l'Alliance du Pacifique conçue comme contrepoids économique et politique au Mercosur.

Sources : *La Jornada, El País Internacional*

Mexique / Etas-Unis

Le Mexique, deuxième exportateur de voitures

Un nombre croissant des voitures vendues aux Etats-Unis, quelles que soient les marques, Volkswagen, Nissan et même Ford, est fabriqué au Mexique qui est devenu le deuxième exportateur aux Etats-Unis, devant le Japon et derrière le Canada, pour l'instant, car les observateurs estiment que le Mexique devrait supplanter le Canada d'ici 2015.

L'industrie automobile mexicaine a acquis cette position du fait de l'Alena, avec l'élimination des tarifs douaniers entre les trois

pays du traité, facilitant l'importation des pièces détachées et moteurs, mais surtout l'existence d'une main d'œuvre nombreuse et bon marché, aboutissant à l'installation du côté mexicain de la frontière de très nombreuses usines d'assemblage.

Actuellement, les revenus des exportations automobiles mexicaines sont presque le double de ceux de la vente de pétrole.

Source : *El País Internacional*

Paraguay

Une première grève générale unitaire

Pour la première fois depuis vingt ans, le Paraguay a connu une grève générale, à l'appel de toutes les organisations syndicales et sociales et des partis de gauche, pour protester

contre la politique économique et sociale du gouvernement, réclamer des augmentations de salaires, le salaire minimum en particulier, mais aussi contre la loi « d'alliance public-

privé » visant à inciter des capitaux privés à investir dans les infrastructures en échange de concessions de gestion et de péage, ce que les syndicats interprètent comme une privatisation camouflée des entreprises de l'Etat. Les groupements paysans, qui réclament une réforme agraire, la fin de la répression dans les zones rurales, et en particulier la libération des paysans emprisonnés à la suite des affrontements de Caraguaty, se sont aussi joints au mouvement.

A la suite de la mobilisation massive et pacifique dans la capitale, le gouvernement a proposé l'ouverture d'un dialogue social.

Les syndicats participeront à ce dialogue pour faire avancer leurs revendications, mais ont annoncé qu'ils restaient mobilisés et donnaient au gouvernement un délai de quatre mois pour satisfaire les revendications. Les organisations paysannes sont encore plus sceptiques sur la volonté réelle de négociation du gouvernement.

Une semaine avant la grève, le gouvernement avait mis les forces armées en état d'alerte « *pour faire face à de possibles troubles* ».

Sources : *Página 12, La República*

Uruguay

La culture du cannabis serait confiée à l'armée

Dans un entretien à un journal chilien le Président Mujica a révélé que la culture du cannabis se fera essentiellement sur des terrains militaires et sous le contrôle de l'armée, que la culture se fera par clonage pour reproduire le même code génétique et garantir l'identification de chaque plantation. Se faisant rassurant, Mujica a précisé « *nous ne voulons*

pas produire pour exporter, ni compliquer la vie à nos voisins ». Il a reconnu que la mise en œuvre de la loi est compliquée, mais que d'ici 2015 les mécanismes de régulation seraient au point.

Source : *La República*

Uruguay / Etats-Unis

Accueil des prisonniers de Guantanamo

Le Président Obama qui s'était engagé en 2009 à fermer la prison de Guantánamo, s'est adressé à un certain nombre de pays pour leur demander de recevoir les prisonniers qui y sont enfermés depuis treize ans.

Le Président José Mujica a annoncé que l'Uruguay acceptait cette demande et recevrait des prisonniers.

Ex-guérillero qui fut emprisonné pendant plus de treize ans pendant les années 1970-1980, Mujica a expliqué à des journalistes qui s'étonnaient qu'il ait accepté cette demande que c'était une question de droits humains,

qu'ils seront accueillis en Uruguay comme réfugiés et pourront faire venir leur famille s'ils le souhaitent. Enfin, interrogés sur les contreparties, Mujica a répondu « *je ne fais pas de faveurs gratuites* ». Et on a appris quelques temps plus tard qu'il avait proposé à Obama un accord de « troc » triangulaire : l'accueil de prisonniers de Guantanamo contre la libération des espions cubains enfermés dans des prisons américaines.

Source : *La República*